

**Liste des contrats de 2021-2022 et 2023 publiés au SEAO qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$**

Pour l'année 2021

**5.2 DÉCLARATION DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ ET QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$**

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code Municipal du Québec*, la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$ :

Entreprise	Objet des dépenses	Montant total des dépenses
Donald Boudreault	déneigement	41 863.76 \$
Gesterra	Matières résiduelles	59 097.04 \$
Ministère de la Sécurité publique	SQ	24 730,00 \$
MRC d'Arthabaska	Quote-part	35 812.00 \$
Régie des Chutes	Quote-part	45 547.72 \$
<u>Sogetel</u>	fibre optique	27 820.10 \$

## Pour l'année 2022

### **5.2 DÉCLARATION DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ ET QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$**

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code Municipal du Québec*, la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$ :

Entreprise	Objet des dépenses	Montant total des dépenses
Donald Boudreault	<u>Déneigement</u>	41 863 \$
Excavation Beaudet	<u>Ponceau</u> et Stationnement	63 195 \$
Pavage Veilleux (1990) Inc.	Asphalte stationnement	43 983 \$
Construction Pavage Portneuf Inc	Asphalte Rang Rivière	288 455 \$
MRC d'Arthabaska	Quote-part	35 498 \$
Régie des Chutes	Quote-part incendie et interventions	50 273 \$
Gesterra	Matières résiduelles, vidange des fosses	69 502 \$
<u>Sogetel</u>	Construction et entretien réseau fibre optique	29 417 \$
Marius Marcoux & Fils	Lampadaire Lac Ginette et stationnement	25 315 \$

Il est également déposé que depuis le 7 octobre 2022, le seuil d'appel d'offres public pour les organismes municipaux est passé de 105 700 \$ à **121 200 \$** suivant l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement décrétant le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique*.

Pour l'année 2023

2024-01-007

**5.3 DÉCLARATION DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ ET QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$**

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code Municipal du Québec*, la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$ :

Entreprise	Objet des dépenses	Montant total des dépenses
Donald Boudreault,	<u>Déneigement</u>	50 014 \$
Cabanon <u>Simplicité,</u>	<u>Garage PRABAM 2023 livré et installé</u>	34 301 \$
Construction et pavage <u>Boisvert,</u>	<u>Asphaltage</u>	345 671 \$
Granby composites Inc.	Réservoir borne sèche	63 015 \$
Isolation <u>Turco,</u>	<u>Fondation, isolation et déflecteur air garage</u>	29 143 \$
MRC d'Arthabaska,	Quote-part	38 606 \$
MRC d'Arthabaska,	Traitements matières, transport et collectes	31 412 \$
RIMSP des Chutes,	Quote-part incendie et interventions	49 757 \$
<u>Gesterra,</u>	<u>Matières résiduelles, vidange des fosses</u>	39 340 \$
<u>Sogetel,</u>	<u>Construction et entretien réseau fibre optique</u>	29 777 \$
Ministère de la sécurité <u>publique,</u>	<u>Suret� du Qu�bec</u>	28 857 \$
Minist�re du revenu <u>Qu�bec,</u>	<u>Remise de l'employeur</u>	35 309 \$
RPM Excavation Inc.	D�neigement, excavation	31 696 \$
Solutions d'eau Bourgelas Inc.	Installation r�servoir borne s�che	38 500 \$

Il est  galement d pos  que depuis le 7 octobre 2022, le seuil d'appel d'offres public pour les organismes municipaux est pass  de 105 700 \$   **121 200 \$** suivant l'entr e en vigueur du *R glement modifiant le R glement d cr tant le seuil de la d pense d'un contrat qui ne peut  tre adjudg  qu'apr s une demande de soumissions publique*.